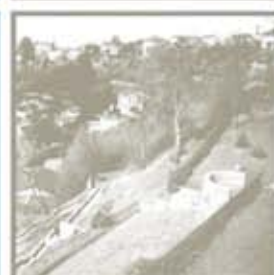
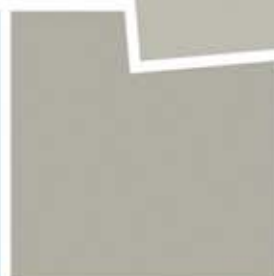


Septembre 2009



Déclaration CNIL

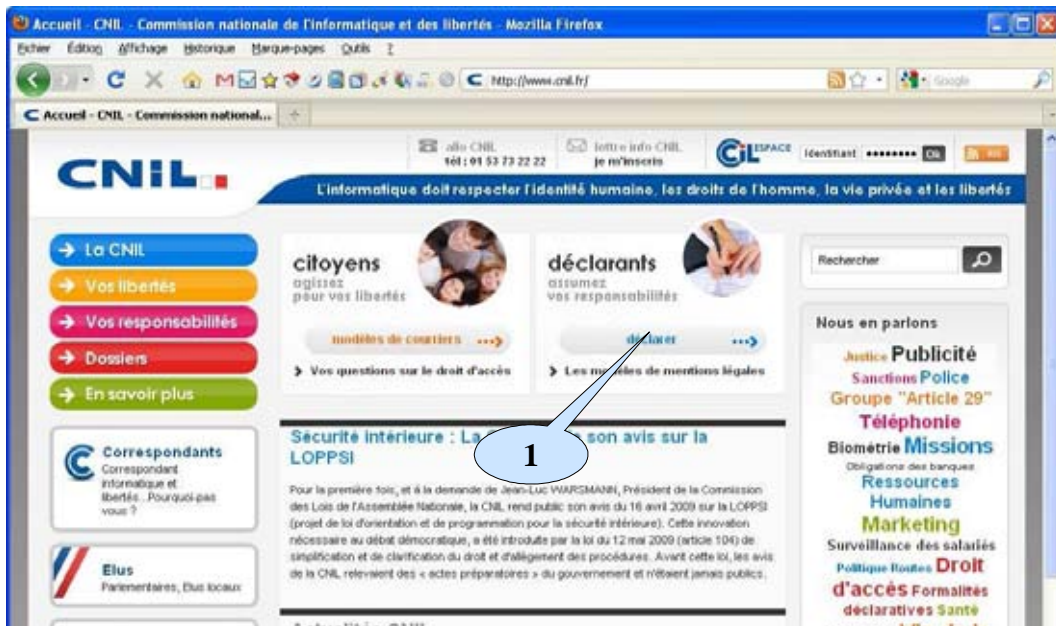
HICI - 2, rue de Lexy
CS 11432 Réhon
F-54414 LONGWY

tél : (+33) 03 82 26 03 20
fax : (+33) 03 82 23 73 30

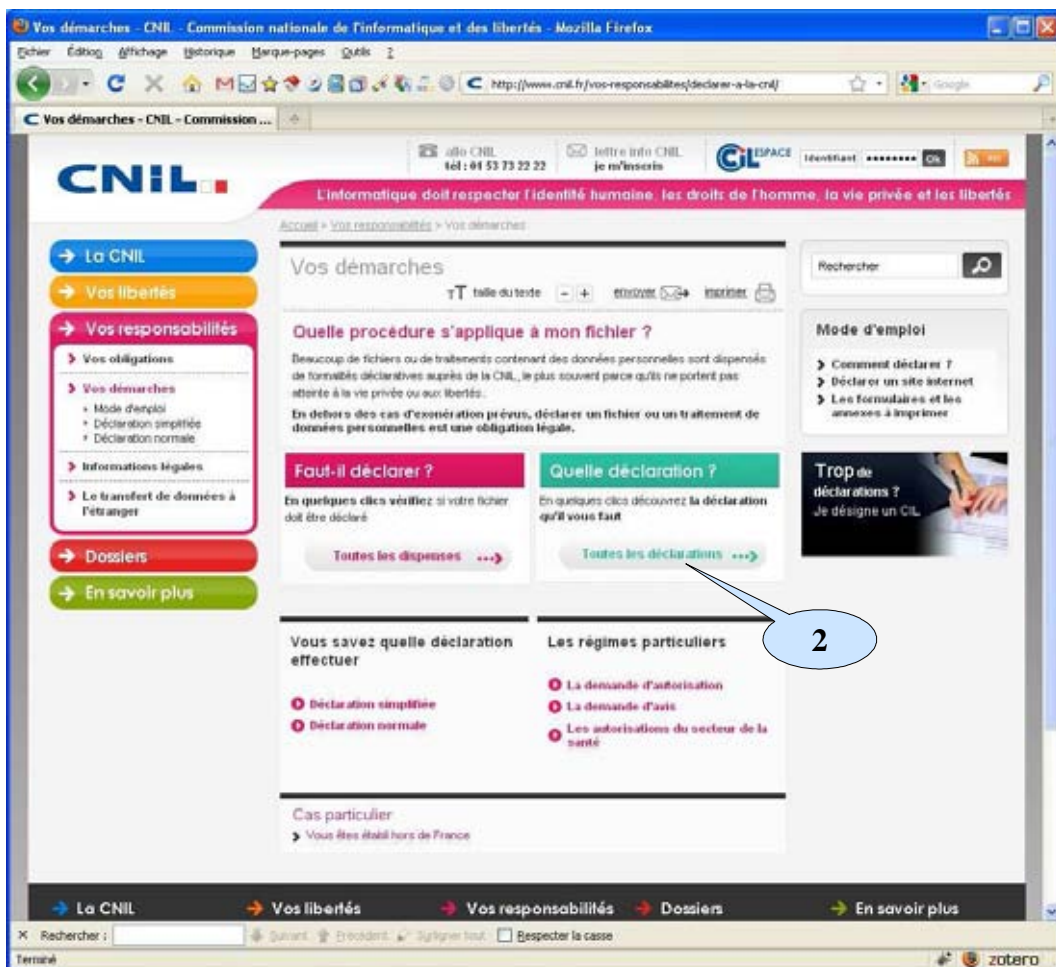
agape@agape-ped.org



Pour accéder au site de la CNIL, tapez dans votre navigateur Internet l'adresse suivante : <http://www.cnil.fr>
Sur la page d'accueil du site, cliquez alors sur **déclarer** (1).



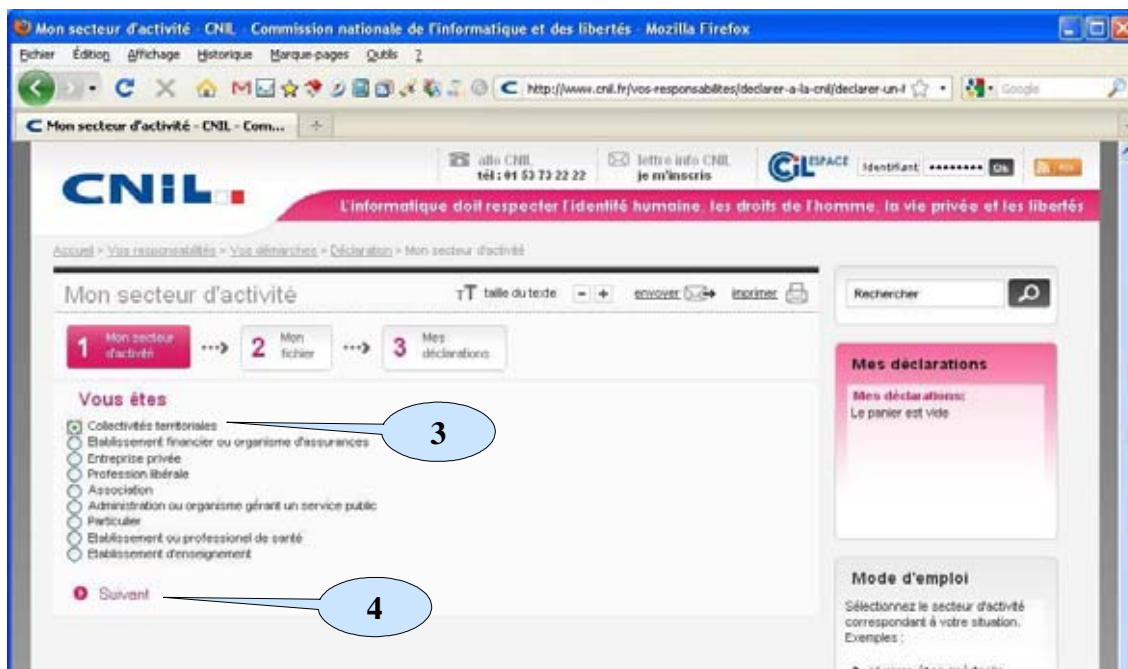
Puis, dans la page « Quelle procédure s'applique à mon fichier ? » cliquez sur « **Toutes les déclarations** » (2).



Vous arrivez dans la procédure de sélection de votre déclaration. Cette procédure s'effectue en trois étapes :

Étape 1, le choix du secteur d'activité

Dans la liste proposée, sélectionnez « **Collectivités territoriales** »(3) puis cliquez sur **Suivant** (4).



Étape 2 : Choix du fichier

Cliquez sur « **Voir toutes les déclarations** »(5) puis cliquez sur **Rechercher** (6).



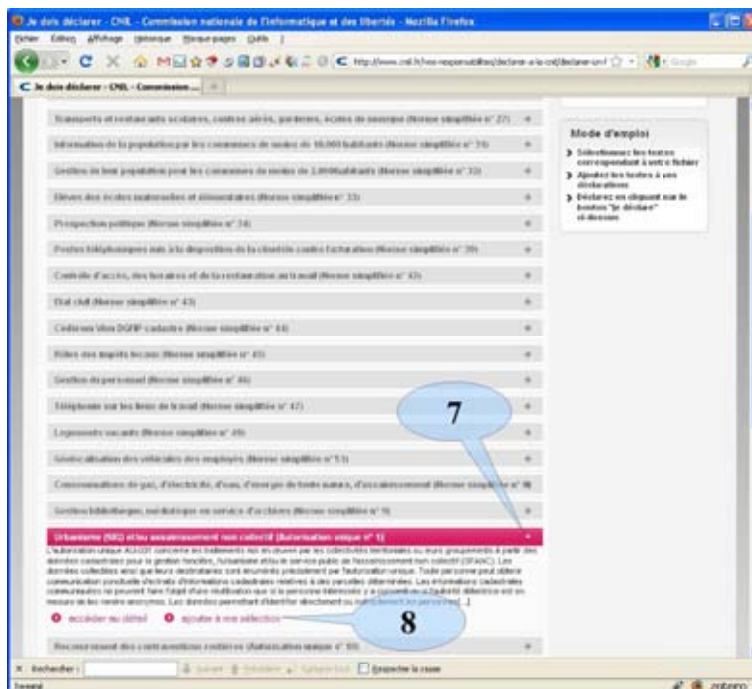
Étape 3 : Choix de la déclaration

La liste des déclarations possibles dans votre situation s'affiche. Recherchez l'intitulé « **Urbanisme (SIG) et/ou assainissement non collectif (Autorisation unique n°1)** » qui se trouve aux environs de la vingtième ligne.

Une fois la ligne localisée sur la page, cliquez sur le signe « + » au bout de la ligne. (7).

Un descriptif de la déclaration s'affiche.

Cliquez sur « **ajouter à ma sélection** » (8).



Retournez ensuite dans le haut de la page.

Dans la partie droite de la page, vous apercevez le bloc **Mes déclarations** (9) qui vous indique que vous avez bien choisi la déclaration unique N°1.

Cliquez sur le bouton « **j'accède au formulaire** » (10).



A partir de ce moment, vous procédez à la déclaration proprement dite :

Déclaration de conformité

Traitements

Contrôlez simplement que le traitement AU-001 a bien été sélectionné puis cliquez sur **Suite >>>** (11).

Si ce n'est pas le cas, recommencez la procédure de sélection de la déclaration.



11

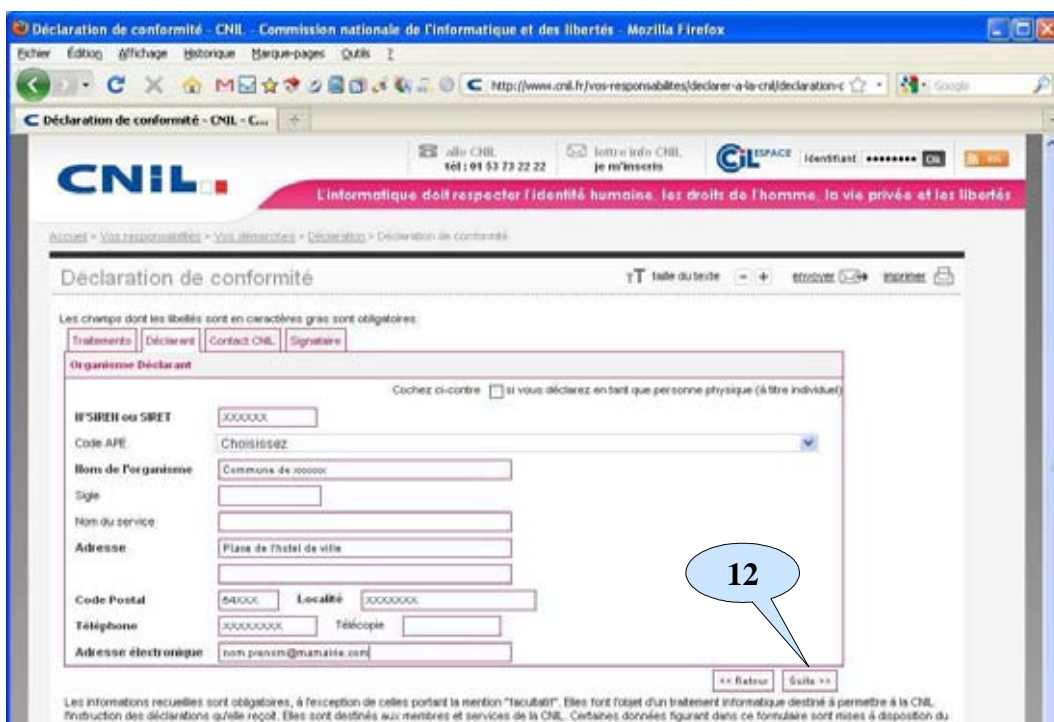
Déclarant

Le déclarant est l'organisme pour le compte duquel est réalisée la déclaration. Dans notre cas, il s'agit de la collectivité.

Vous devez donc saisir le N° SIREN ou SIRET, le nom, et les coordonnées postales.

Les champs en gras doivent obligatoirement être remplis.

Une fois la saisie terminée, cliquez sur **Suite >>>** (12).



12

Contact CNIL

Le contact CNIL est la personne qui sera par la suite en relation avec la CNIL. Il peut s'agir d'un élu ou d'un technicien. Une fois la saisie terminée, cliquez sur **Suite >>>** (13).

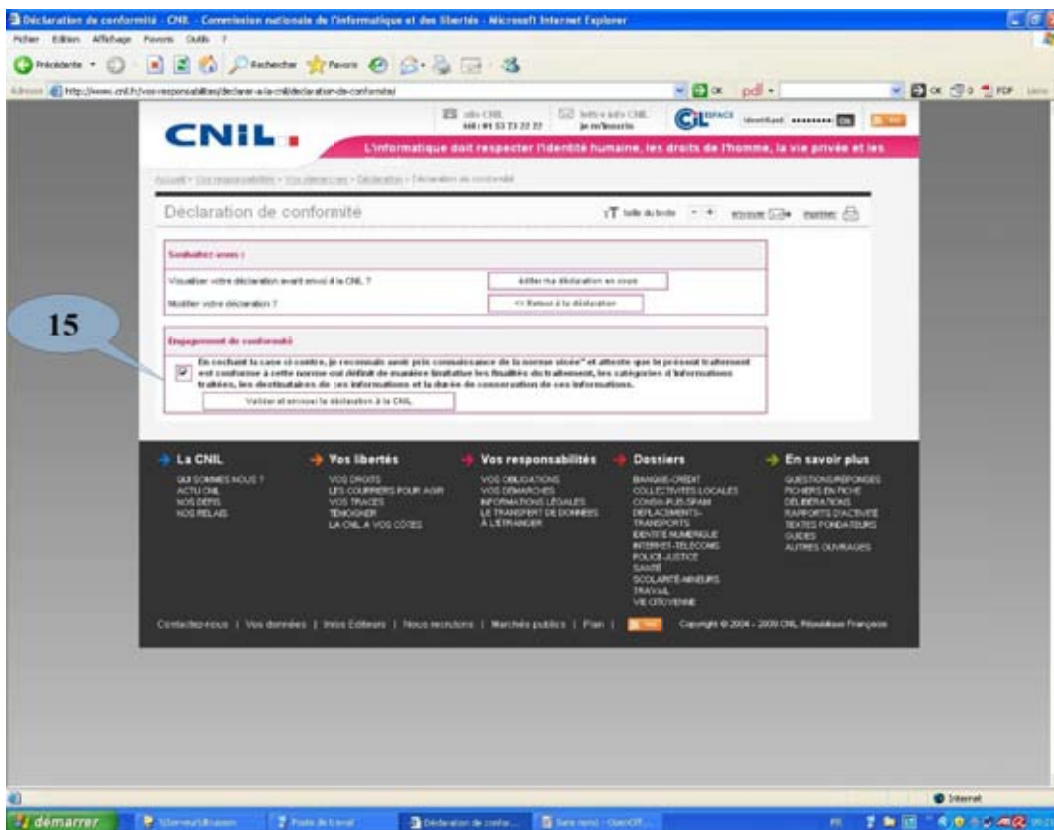
The screenshot shows the 'Déclaration de conformité' form on the CNIL website. The browser window title is 'Déclaration de conformité - CNIL - Commission nationale de l'informatique et des libertés - Mozilla Firefox'. The page header includes the CNIL logo and the slogan 'L'informatique doit respecter l'identité humaine, les droits de l'homme, la vie privée et les libertés'. The breadcrumb trail is 'Accueil > Vos responsabilités > Vos démarches > Déclaration > Déclaration de conformité'. The form has tabs for 'Traitements', 'Déclarant', 'Contact CNIL', and 'Signature'. The 'Contact CNIL' tab is active, showing a section titled 'Personne à contacter'. The form fields are: 'Civilité' (dropdown menu with 'Madame' selected), 'Nom' (text input), 'Prénoms' (text input), 'Fonction' (text input), and 'Adresse électronique' (text input). A callout bubble with the number '13' points to the 'Suite >>>' button at the bottom right of the form. Below the form, there is a disclaimer: 'Les informations recueillies sont obligatoires, à l'exception de celles portant la mention "facultatif". Elles sont l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre à la CNIL l'instruction des déclarations qu'elle reçoit. Elles sont destinées aux membres et services de la CNIL. Certaines données figurant dans ce formulaire sont mises à disposition du public en application de l'article 31 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à la CNIL - 8 rue Vivienne - CS 30223 - 75003 PARIS Cedex 02.'

Signataire

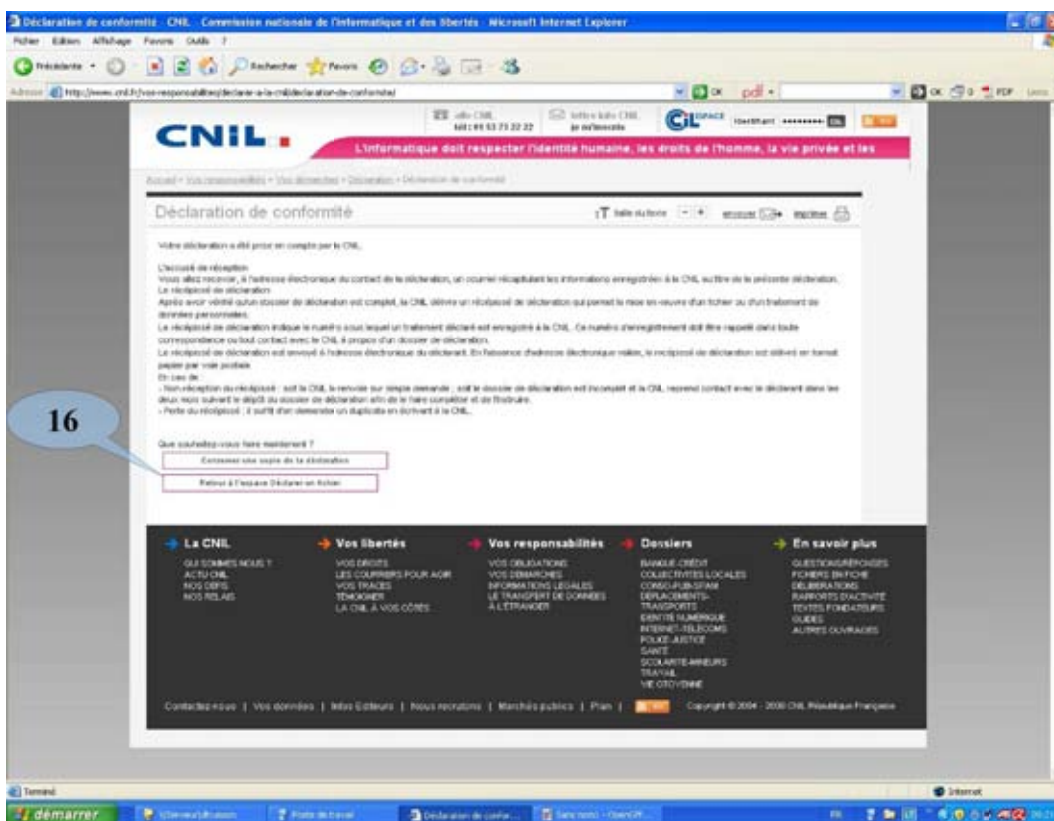
Le signataire est le responsable de la déclaration. Dans notre cas, il s'agira du maire ou du président de la collectivité. Une fois la saisie terminée, cliquez sur **Suite >>>** (14).

The screenshot shows the 'Déclaration de conformité' form on the CNIL website, specifically the 'Signataire' section. The browser window title is 'Déclaration de conformité - CNIL - Commission nationale de l'informatique et des libertés - Mozilla Firefox'. The page header includes the CNIL logo and the slogan 'L'informatique doit respecter l'identité humaine, les droits de l'homme, la vie privée et les libertés'. The breadcrumb trail is 'Accueil > Vos responsabilités > Vos démarches > Déclaration > Déclaration de conformité'. The form has tabs for 'Traitements', 'Déclarant', 'Contact CNIL', and 'Signature'. The 'Signature' tab is active, showing a section titled 'Signataire de la déclaration'. The form fields are: 'Civilité' (dropdown menu with 'Madame' selected), 'Nom' (text input), 'Prénom' (text input), 'Fonction' (text input with 'Maire' entered), and 'Adresse électronique' (text input). A callout bubble with the number '14' points to the 'Suite >>>' button at the bottom right of the form. Below the form, there is a disclaimer: 'Les informations recueillies sont obligatoires, à l'exception de celles portant la mention "facultatif". Elles sont l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre à la CNIL l'instruction des déclarations qu'elle reçoit. Elles sont destinées aux membres et services de la CNIL. Certaines données figurant dans ce formulaire sont mises à disposition du public en application de l'article 31 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à la CNIL - 8 rue Vivienne - CS 30223 - 75003 PARIS Cedex 02.'

Vous avez alors le choix entre visualiser votre déclaration avant envoi pour vérifier toutes les informations ou la modifier. Une fois sûr de votre déclaration, vous pourrez alors cocher la case de l'engagement de conformité (15).



Une nouvelle page s'ouvre alors vous expliquant les formalités de la CNIL après l'envoi de votre déclaration. Vous pourrez alors enregistrer une copie de la déclaration sur votre ordinateur (16).



Vos démarches CNIL sont maintenant terminées.